

REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE LE 03 AOUT 2015 A 18h30

COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE

Le Conseil communautaire,

- Prend connaissance des décisions du Président dans le cadre de ses délégations.
- Valide le rapport d'activité du service de collecte et de traitement des déchets de l'année 2014.
- Prend acte que le schéma de mutualisation sera à l'ordre du jour du bureau du 24 août 2015 avant d'être envoyé aux communes pour avis.
- Adopte la régularisation du capital restant dû des emprunts transférés par la commune des Allues au 01/01/2014 au titre de la compétence « collecte des déchets ménagers ».
- Approuve le renouvellement de la convention pour le reversement par les communes à la communauté de communes, du fonds de soutien de la réforme des rythmes scolaires à raison de 90% du montant par élève. Cette convention est valable tant que le fonds est pérennisé et que la communauté de communes est compétente pour l'organisation des temps d'activité périscolaires.
- Autorise la signature par le Président de deux protocoles financiers pour les sections sportives de ski des collèges de Bozel et de Moûtiers. La communauté de communes versera une subvention de 177 euros par élève pour une participation au financement des honoraires de l'entraîneur coordonnateur.
- Décide la création d'un emploi permanent à temps complet d'auxiliaire de puériculture sur la crèche du Praz suite à une mutation et afin de recruter en direct l'agent jusqu'ici mis à disposition par la commune de Saint-Bon.
- Autorise la signature par le Président d'une convention de mise à disposition d'un agent de la commune de Saint-Bon pour le service ressources humaines à raison de 50% de son temps de travail sur des fonctions de chargée de formation et prévention des risques professionnels à compter du 1^{er} septembre 2015 pour une durée d'une année.
- Décide la création de trois emplois d'intervenant en langue anglaise dans les écoles pour l'année scolaire 2015/2016 pour un total de 36h par semaine d'enseignement dans les écoles maternelles et élémentaires du territoire intercommunal

- Autorise la signature par le Président, d'une convention de partenariat pour l'organisation de sorties culturelles en transport collectif vers les spectacles du Dôme Théâtre d'Albertville, saison 2015/2016. La communauté de commune renouvelle ce partenariat pour la 4^{ème} année. Le transport partira de Moûtiers pour 5 spectacles de la saison culturelle du Dôme. Les personnes empruntant le transport bénéficie d'un tarif réduit sur les spectacles concernés. La communauté de communes va mettre l'accent sur la communication pour mieux faire connaitre le dispositif.
- Autres points abordés :
 - o Retour sur le bureau du 20 juillet.
 - o Retour sur la commission développement économique du 29 juillet. Le conseil approuve les projets de zones d'activité économique à inscrire au SCOT.
 - o Présentation bilan enfance jeunesse 2014 (reporté au prochain conseil)
 - o Point sur l'organisation de la semaine bleue et les activités qui pourraient être proposées. Une commission santé/seniors se réunira prochainement à ce sujet.

Le prochain Conseil communautaire : lundi 31 août 2015 à 18h30, salle des Tilleuls à Bozel.